

Corné Lien

www.corne.fr



Cours de Baby Gym

SOMMAIRE

Editorial

- Trois ans et déjà à mi-mandat... p. 2

Vie municipale

- Compte-rendu du Conseil Municipal du 22 octobre 2010 p. 3 à 5
- Etat Civil 2010 p. 5
- Projet Médiathèque / Ludothèque p. 6 à 8

La parole aux associations

- Les Bouillards p. 9
- Cinéma à Corné p. 9
- Tennis de table p. 9
- Comité de Jumelage p. 9
- Association Culturelle p. 10
- Bouquins Passion p. 10
- Corné Basket p. 10
- Bilan Téléthon 2010 p. 11
- Bon Accueil p. 11
- Association Danse Fitness Gymnastique p. 11

Agenda

....

p. 12

Meilleurs Voeux 2011





Madame, Monsieur,

En ce début d'année, il me vient à l'esprit que le temps passe si vite, que nous sommes déjà à mi-mandat municipal et qu'enfin les projets structurants sortent de terre.

D'abord, la première tranche d'habitations individuelles au « Clos de la Motte », son démarrage début décembre était attendu depuis deux ans, l'arrêt du projet en 2008 face à la crise, nous a retardé, notamment pour maintenir correctement nos effectifs dans nos écoles publiques. La commercialisation commencera en ce début d'année 2011.

Le deuxième projet est la réhabilitation des anciens bureaux d'ATM pour en faire d'une part, un espace de réception, de salles de réunions complémentaires au Séquoia, et d'autre part, d'accroître le potentiel culturel dans notre commune, par la création d'une médiathèque/ludothèque, d'activités familiales, et enfin d'espaces associatifs. Après un long processus de concertation, le permis de construire vient d'être déposé, les travaux démarreront en mai de cette année pour une mise en service en septembre 2012.

Le troisième grand projet est la poursuite de l'aménagement du centre bourg commencé en 2001, nous serons dans la dernière tranche. L'étude se peaufine et arrive à son terme. La construction

d'un bâtiment de services, le réaménagement des places Jan ROLLAN, Paul MAUGET, et du Logis des Moines ainsi que la réhabilitation de trois logements dans le bâtiment du 37 rue Royale sont aussi dans le programme global. Dans celui-ci, nous aurons à résoudre, l'amélioration des services à la population, une meilleure accessibilité aux services publics et privés, un espace de circulation apaisé et partagé, un espace de vie et de convivialité et enfin à résoudre le stationnement en centre bourg.

Ces trois concrétisations structurelles constituent la trame principale du mandat que nous nous étions fixé, mais la route reste encore longue.

Cependant parallèlement, nous avons à poursuivre inlassablement le maintien de nos structures et de nos équipements existants, cela s'accompagne d'une recherche permanente d'une meilleure gestion de nos organisations et de nos fonctionnements. Le message n'est pas toujours facile à faire passer..., mais nous jugeons que nous n'avons pas d'autres alternatives si globalement le service doit-être amélioré sans forcément augmenter l'impôt. Je dois convenir qu'il n'est pas aisé de persuader, voire de convaincre, il faut parfois de la conviction et du courage pour faire accepter le changement.

Quoi qu'il en soit, c'est toujours avec le sens du service public de proximité et la passion du service rendu aux gens qui m'anime. Dans cette volonté, j'y associe l'ensemble de l'équipe municipale et les services généraux qui m'assistent dans cette tâche.

*Tous mes meilleurs vœux pour 2011 !
Le maire, Jean-Claude Lacheny*

Compte-rendu du Conseil Municipal du 22 octobre 2010

Présidé par : Monsieur le Maire Jean-Claude LACHENY

Assisté des Adjointes : Joël PEAN, Hervé LUCAS, Danielle JACQUIN, Philippe BELLANGER, Jean-Louis EZECHIEL, Annie GOULLIART.

Étaient présents : Mmes et Mrs les Conseillers Municipaux

Pascal BACHELIER, Fabrice BERNIER, Claude BODIN, François BOULINEAU, Laurence BROSSARD, Marie-Edith GILLE, Bernard LAMBERT, Maria MAUGENET, Daniel RAULT, Denis RAVEAU, Marie-France RENOU, François RYBSKI.

Absent ayant donné pouvoir :

Didier DESPRE à Jean-Louis EZECHIEL

Le Conseil Municipal a désigné Marie-Edith GILLE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le procès-verbal de la séance du 25 octobre est approuvé à l'unanimité.

DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE :

► dans le cadre des délégations d'attribution :

- lancement de la consultation pour la fourniture d'un véhicule utilitaire type « fourgon diesel » pour le service technique.

► dans le cadre des pouvoirs de police :

- arrêté interdisant les dépôts et récupérations des déchets aux abords de la déchetterie sur la Route du Point du Jour ainsi que sur le chemin du Point du Jour. Monsieur le Maire fait part du projet d'aménagement de sécurisation du carrefour d'accès à la déchetterie. Pour François RYBSKI cet aménagement doit être pris en charge par le SMICTOM.

- arrêté interdisant le stationnement sur le trottoir au 34 rue de la Croix Blanche (manque de visibilité à la sortie de la Rue de la Coulée). Laurence BROSSARD signale la vitesse excessive des véhicules sur la rue de la Croix Blanche.

Réponse du Maire : des habitants signalent également des excès de vitesse dans d'autres rues, des aménagements pour réduire la vitesse sont nécessaires.

AMÉNAGEMENT D'ANCIENS BUREAUX POUR LA MÉDIATHEQUE/LUDOTHÈQUE ET LOCAUX ASSOCIATIFS - PRÉSENTATION DE L'APS (AVANT PROJET SOMMAIRE)

Madame POUGET et Monsieur MUNOZ architectes attributaires du marché de maîtrise d'œuvre présentent l'APS et informent le Conseil des difficultés (plusieurs niveaux) et des contraintes (accès handicapés) liées à la rénovation du bâtiment.

Diaporama à l'appui, Madame POUGET commente :

- l'analyse des existants, la situation géographique, l'emplacement du site,
- l'analyse du projet : programme avec démolition des planchers pour diminuer le nombre de niveaux, création de l'entrée principale à l'ouest, ascenseur obligatoire pour un établissement recevant du public,
- les surfaces dégagées pour les associations (l'étage est réservé à la bibliothèque et la ludothèque).

Philippe BELLANGER rappelle le calendrier du projet, la consultation des entreprises se fera en mars, la fin des travaux est prévue en mai 2012.

Des rencontres organisées avec les associations Bouquins Passion, Récréation, Bon Accueil et OMA (futurs utilisatrices des locaux) ont permis de déterminer les besoins pour une prise en compte par les architectes dans l'avant projet d'aménagement des espaces.

Claude BODIN demande quels locaux seront mis à disposition à l'école de musique ?

Hervé LUCAS répond :

- le bâtiment réhabilité est destiné à des associations « résidentes ». Les autres espaces associatifs sont des lieux partagés à usage hebdomadaire ou occasionnel. Les utilisations devront s'inscrire dans une gestion prévisionnelle avec planification.

- l'école de musique pourra utiliser en priorité les locaux libérés à la maison des associations 39 rue Royale.

La discussion étant ouverte, plusieurs conseillers font part de leurs observations :

- local poubelles : (question Marie-Edith GILLE) : Madame POUGET tient à rassurer que l'appentis peut servir de lieu de stockage.

- Espace « cuisine » : François BOULINEAU signale la nécessité d'une bonne ventilation pour éviter les désagréments liés à son utilisation.

Marie-France RENOU soulève les problèmes que pourraient générer l'occupation commune de cet espace le samedi par l'association Récréation et par un « particulier » ou autre pour un vin d'honneur.

Hervé LUCAS apporte les précisions suivantes : en effet, la cuisine est réservée aux cours dispensés dans le cadre de l'association Récréation et non à un usage par les utilisateurs de la salle de réception. Le bureau d'architectes a déjà pris en compte ce complément d'étude.

A l'unanimité, le Conseil Municipal **VALIDE** le dossier d'APS.

CONVENTION POUR SERVITUDE DE PASSAGE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est intervenu auprès des Consorts PIVERT Propriétaires de l'immeuble cadastré AZ 691 situé 5 rue de Bellevue à Corné, pour leur demander d'accorder à la commune une servitude de passage sur leur propriété afin de conforter les issues de secours du bâtiment destiné à la médiathèque / ludothèque.

Il précise que cette servitude est consentie pour des entrées et sorties occasionnelles (stockage de matériel des associations dans la grange) ainsi qu'une sortie d'urgence du bâtiment principal.

A l'unanimité, le Conseil Municipal après avoir pris connaissance du projet de constitution de servitude établi par Maître GILLOURY :

► **AUTORISE** le Maire à signer la convention de servitude de passage et à régler tous les frais liés à cet acte notarié.

Cession au profit de la SODEMEL de trois emprises, propriété de la commune situées à l'intérieur du périmètre de « L'Anjou Actiparc Loire Authion »

La Communauté de Communes Vallée-Loire-Authion, dans le cadre de ses compétences en matière de développement économique, a confié à la SODEMEL la réalisation du Parc d'activités, baptisé Anjou Actiparc Loire Authion sur la Commune de Corné.

Cette opération a été déclarée d'utilité publique par arrêté préfectoral D3-2006 n° 320 du 16 juin 2006.

Pour permettre la finalisation de cette opération, la SODEMEL, en sa qualité d'aménageur, doit se rendre propriétaire de l'ensemble des emprises situées à l'intérieur du périmètre opérationnel.

A cet effet, la SODEMEL sollicite le déclassement partiel du chemin rural dit de « La Mare Denis » cadastré après procès-verbal de délimitation commune de Corné section ZH n°288 pour 6a 08ca.

Le déclassement de cette portion de chemin n'affectera aucune desserte de propriété riveraine étant précisé que dans le cadre de l'aménagement de la zone d'activités, des voies nouvelles avec fonctions de dessertes et de circulations ont été créés.

Conformément aux dispositions des articles L.161-1 et suivants du Code Rural et conformément aux articles R.141-4 et suivants du Code de la Voirie Routière, le Maire propose d'approuver la demande de déclassement de l'emprise susvisée.

Par ailleurs, la SODEMEL sollicite également en sa qualité d'aménageur, la cession à son profit de deux parties de parcelles de terre cadastrées, après procès-verbal de délimitation commune de Corné section ZH n°285 pour 2a 19ca (ancien fossé aménagé en bassin de rétention) et ZH n°287 pour 4a 45ca (ancienne parcelle de terre aménagée pour partie en bassin de rétention et pour partie en terrain cessible), situées à l'intérieur du périmètre d'urbanisation de la zone d'activités.

Afin de se conformer au bilan prévisionnel de l'opération, et conformément aux acquisitions et expropriations déjà réalisées à l'intérieur du périmètre de l'opération, il est prévu de céder cet ensemble sur la base d'un prix unitaire de 0,32 € le mètre carré, toutes indemnités comprises, soit moyennant la somme globale de 407,04 €.

Le service des Domaines consulté estime que les conditions financières de cette transaction entre collectivités sont acceptables dans la mesure où ces parcelles sont déjà intégrées dans la zone d'activités Anjou Actiparc Loire Authion.

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

► **ACCEPTE** le déclassement d'une portion du Chemin rural dit de « La Mare Denis » cadastré, après procès-verbal de délimitation, commune de Corné section ZH n°288 pour 6a 08ca.

► **DÉCIDE**, de vendre à la SODEMEL, en sa qualité d'aménageur, dont le siège social est à ANGERS, 79 rue Desjardins, la partie de chemin rural déclassé cadastré commune de Corné section ZH n°288 pour 6a 08ca, et les deux parcelles de terre cadastrées commune de Corné section ZH n°285 pour 2a 19ca et ZH n°287 pour 4a 45ca, soit au total 12a 72ca, moyennant la somme globale de QUATRE CENT SEPT EUROS ET QUATRE CENTIMES.

► **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de cette opération et à la conclusion de cette vente.

► **DIT** que Maître Emile GILLOURY, notaire à Corné procédera à la rédaction de l'acte de vente et que les frais résultant de cette cession seront à la charge de la SODEMEL.

Convention avec la Société Protectrice des Animaux (S.P.A.)

Monsieur le Maire rappelle que depuis 1991 la commune a passé une convention avec la S.P.A..

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

► **DONNE** son accord pour le renouvellement du partenariat avec la S.P.A.

► **AUTORISE** le Maire à signer la convention établie pour une période d'un an à compter du 1^{er} janvier 2011.

Elle sera ensuite tacitement reconduite d'année en année sauf dénonciation deux mois au moins avant la fin de la période en cours.

Par ailleurs, le Conseil Municipal donne son accord de principe pour l'acquisition d'un appareil pour identifier les animaux munis d'une puce électronique.

Communiqués divers

• **Réunion du 18 novembre avec les parents d'élèves sur l'accueil périscolaire :**

- ✓ présents à la réunion : 26 parents et 5 élus
- ✓ présentation des élus en charge du dossier
- ✓ justifications de la modification du règlement
- ✓ remise à plat du système « accueil périscolaire »
- ✓ sondage présenté par l'A.P.E.
- ✓ présentation d'un plan de travail
- ✓ constitution d'un groupe de travail (commission jeunesse, membres du comité consultatif et A.P.E., groupe pilotage garderie, le personnel)
- ✓ sondage auprès des familles sur les horaires d'accueil.

Marie-France RENOU demande si les directeurs d'école peuvent être associés à cette étude (créer une continuité entre la sortie de l'école et la garderie). Avis favorable donné.

• **Point sur les inscriptions aux écoles d'enfants « hors commune » :**

Suite à l'interrogation de quelques élus au dernier Conseil Municipal, le Maire apporte les réponses attendues. Il donne lecture de la circulaire préfectorale réglementant l'accueil des enfants hors commune (les modalités d'inscription et de participation des communes de résidence). Il présente à l'appui d'un tableau l'effectif des enfants accueillis à Corné

et l'effectif des enfants de Corné accueillis dans les autres communes. Après l'exposé, il doit être constaté le strict respect des procédures.

• **Recrutement du responsable du service technique :**

Le Maire informe du recrutement de Monsieur Pascal DESMAN à compter du 1^{er} février 2011.

• **Démission commission municipale :**

François RYBSKI fait part de sa démission pour raisons personnelles de la commission « urbanisme ». François BOULINEAU fait remarquer que lors de la dernière réunion de la commission il y avait 4 membres « extérieur » et seulement 2 élus d'où la nécessité de pourvoir au remplacement de François RYBSKI.

• **Problèmes au complexe sportif :**

Le Maire rend compte des actes de vandalisme perpétrés au complexe sportif (téléphone installé récemment cassé) et de l'utilisation des locaux en dehors des heures autorisées (déclenchement de l'alarme, visite de sécurité par l'agent communal ou par la société de surveillance).

Bernard LAMBERT tient à faire savoir son mécontentement car cela fait bientôt 3 ans que cette situation perdure, que le nouveau règlement d'occupation du complexe sportif n'a rien changé, s'adressant au Maire il lui reproche sa passivité dans la prise de sanctions.

Le Maire répond à cette remarque que rien n'est aussi facile, car nous voulons privilégier le dialogue et la prise de responsabilité des utilisateurs. Un nouveau règlement a été accepté par toutes les associations utilisatrices l'année dernière. Un suivi hebdomadaire est réalisé par nos services, plusieurs rappels à l'ordre ont déjà été faits, force est de constater, que ce règlement n'est pas totalement respecté. Deux associations identifiées dans les dépassements d'horaires récents seront entendues dans les prochains jours.

Nous aurons à reconsidérer le dispositif d'accès et les modalités d'utilisation au complexe, trop de clés et de badges d'alarme circulent. Une étude doit être menée par Monsieur EZECHIEL pour l'accès par carte magnétique comme le pratiquent aujourd'hui la plupart des collectivités.

ÉTAT CIVIL 2010

MARIAGES

ALLARD Jean-Louis	LANDELLE Sandrine	30 octobre
BOURDEL Eddy	HUITRIC Vénéziennne	7 aout
EBENER Christian	GRANDGERARD Maryse	26 juin
GASCHET Damien	BOUVET Sophie	21 aout
GAUTER Romuald	BOBARD Noémie	22 mai
LEBLANC Michel	LEGEAY Nadia	3 juillet
LEMOINE Fabien	MAHEU Anne	25 septembre
MARZLOFF Basile	COQUAZ-GAROUDET Caroline	25 septembre
NOYON Gilles	LAMURE Sophie	2 octobre
PEAN Benoît	RESLER Louise	10 avril
PLANTON Benjamin	LEFEUVE Nathalie	8 mai
RÉVÉRAULT Franck	RIOBE Audrey	11 septembre
VELLEINE Arnaud	JANNIERE Marie	4 septembre

DÉCÈS

BAUDOIN	Jean	14 septembre
BLANCHET	Jeanine	1er février
CAILLAU	Claude	31 aout
CARPENTIER	Hélène	18 décembre
DE LA POEZE	Jacques	3 juillet
DUVAL	Gabrielle	1 ^{er} septembre
LAMBERT	Jean-Marc	15 décembre
PELE	André	2 septembre
PION	Roger	26 juillet
RUAU	Robert	28 janvier

NAISSANCES

ALBERS	Elisa	13 mai
AUBIN	Killian	28 novembre
BEUROIS	Simon	21 juillet
BLANCHARD	Gabin	27 février
BLANCHARD	Nathan	5 avril
BODIN	Nolan	18 septembre
BOURDAIS	Nathan	16 janvier
BRISSET	Chelsy	25 juin
DA COSTA	Tiago	16 février
DHUIÈGE	Valentin	21 septembre
FROMONT	Jeanne	15 juillet
GUÉRIN	Eloa	4 septembre
HANNIER	Camille	2 mars
LALANDE	Marius	21 septembre
LEHUBY	Corentin	18 janvier
LÉGER	Romain	15 juillet
MOLLÉ	Noah	21 septembre
MOTTE	Zoé	23 avril
PAVY	Lucas	16 mars
PELMOINE	Cassandra	11 janvier
PÉGÉ	Nora	12 octobre
REVEILLARD	Eliott	20 décembre
ROYER	Eloïse	18 avril
TAURON	Gustave	15 janvier

PROJET MÉDIATHÈQUE / LUDOTHÈQUE

L'existant

Le bâtiment

L'ensemble du site est composé d'un corps de bâti et de dépendance, la date de construction date du 19^e siècle.

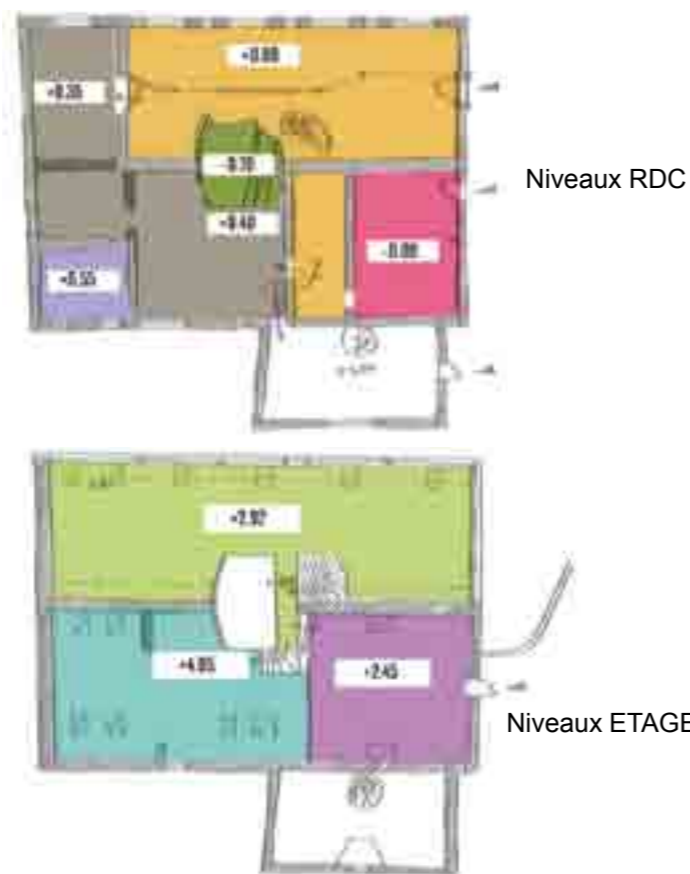


Le programme prévoit la réhabilitation du bâtiment en médiathèque / ludothèque, divers espaces dédiés aux associations, d'une grande salle pour les associations et habitants à usages mixtes tels que réunions, vins d'honneur, etc...



Le bâtiment comprend 2 niveaux, un rez-de-chaussée et un 1^{er} étage avec des niveaux décalés très importants. Les couleurs des schémas démontrent les différents niveaux existants et la complexité de sa structure.

- Orientation de la façade principale : Ouest



Le projet

Le principe retenu consiste en un réaménagement intérieur :

- démolition intérieure complète, sauf éléments de structure
- démolition des murs non porteurs
- démolition de planchers et remise à niveaux
- démolition des cloisonnements, création / élargissement d'ouvertures
- dépose d'ouvrages divers
- réorganisation des bureaux
- accessibilité
- sécurité

Le nouveau fonctionnement conservera l'atrium existant, noyau central du hall d'accueil desservant la grande salle, les différents espaces associatifs et la médiathèque / ludothèque.

L'implantation de nouvelles fonctions implique des aménagements de circulations verticales au cœur de l'atrium mais aussi à l'extérieur du bâtiment. Cet état permettra de donner une nouvelle identité au bâtiment en marquant l'entrée se situant à l'ouest.



Coupe de principe



Façade Ouest projet



Façade Nord Sud projet

Les surfaces



La surface du rez-de-chaussée sera de 274 m², comprenant :

- un hall d'entrée, des sanitaires, des locaux techniques et de ménage
- une grande salle de 91 m² (pouvant être séparée en 2) équipée d'une tisanerie, d'une capacité d'accueil de 90 personnes à usage associatif, locatif pour réception vin d'honneur, etc...
- un bureau dédié à l'O.M.A. (Office Municipal Associatif)
- un espace associatif de 32.5 m² (espace partagé)
- un espace associatif de 17 m² (espace partagé)
- un espace de 37 m² + espace cuisine dédiée à l'association Récréation pour ses activités couture, travaux d'aiguilles, et cuisine
- 2 espaces de rangements de 5 et 6 m².

Le 1^{er} étage d'une surface de 288 m² dont 258 m² hors 1.80 m de hauteur est réservé à l'espace Médiathèque (Bouquins Passion) et la Ludothèque (Récréation).

- la médiathèque de 193 m² au sol dont 169 m² hors 1.80 m, disposera d'un espace d'accueil, d'espaces dédiés à l'enfance, à la jeunesse, aux ados, aux adultes, espace lecture, espace expositions, contes...
- la ludothèque de 60 m² dont 52 m² hors 1.80 m.



Planning du projet :

- Appels d'offres auprès des artisans : mars 2011
- Présentation analyse des offres et vote Conseil Municipal : avril 2011
- Signatures des marchés : mai 2011
- Durée du chantier : 10 mois hors congés
- Livraison du projet : mai 2012
- Installation des associations résidentes : juin à Août 2012
- Inauguration : septembre 2012

Les Bouillards



Le week-end dernier, les Bouillards de Corné ont présenté leur nouveau spectacle, « Tranche de Bluff » dont les bénéfices permettront d'aider l'Association des Parents d'Élèves et l'association Récréation de Corné. Les spectateurs fidèles au rendez-vous de la troupe ont pu apprécier cette comédie qui embarque les personnages dans une histoire délirante, où une belle-mère dotée d'une imagination débordante fait

tourner ses enfants en bourrique pour occuper ses vieux jours...parviendront-ils à déjouer ses mauvais tours ? Pour le savoir, venez déguster cette tranche de bluff...

Rendez-vous sur : www.lesbouillardsdecorne.com

Réservez vos places au Tabac-Pressé, 24 rue Royale, ☎ 02 41 45 04 56 pendant les horaires d'ouverture.

Les dernières représentations auront lieu à la salle du Séquoia de Corné :

Les samedis à 20h30 : 29 janvier et 5 février 2011

Les dimanches à 15h00 : 30 janvier et 6 février 2011

Venez nombreux au **LOTO** organisé par le **TENNIS DE TABLE** le :

DIMANCHE 20 FEVRIER 2011 à 14 H à l'Espace du Séquoia



TOUT SAVOIR SUR LE TENNIS DE TABLE EN MAINE ET LOIRE : www.anjouping.org

Cinéma à Corné



Espace culturel du Séquoia

Pour le début de l'année 2011, l'Association Culturelle de Corné et l'ABC vous proposent la programmation suivante :



Mardi 25 janvier 20h30 :

Potiche

Comédie réalisée par François Ozon avec Catherine Deneuve, Gérard Depardieu, Fabrice Luchini, durée 1h43.



Mardi 15 février 20h30 :

Le nom des gens

Comédie réalisée par Michel Leclerc avec Jacques Gamblin, Sara Forestier, durée 1h44.



Mardi 8 mars 20h30 :

Raiponce

Film d'animation, durée 1h41.

Très bonne année cinématographique à Corné !

Comité de Jumelage

Information du Comité de Jumelage Corné-Headley (UK)

Voyage à Headley du **02 au 05 juin 2011**



- ouvert à tous les Cornéais
- Départ le Mercredi 1^{er} juin en soirée
- Retour le Dimanche 5 juin dans la nuit
- Tarif estimé : 130 €/adulte - 50 €/enfant

Renseignements inscriptions auprès de :
Michel LEBLANC ☎ 02 41 45 04 17
Dominique Maheu ☎ 02 41 45 01 46
Béatrice BELAT ☎ 02 41 66 24 13

Inscriptions avant le **10 février 2011**.



Espace Séquoia
Samedi 19 mars à 20h30
Chanson, Musiques du monde
Tout public

Espace culturel
du Séquoia

Vous propose un temps musical avec le groupe

« **TITI ZARO** »

«Titi Zaro est né de la rencontre de deux chanteuses multi-instrumentistes lors d'un concert de LO'JO à Paris en 2006.



Photo presse

Munie d'une scie musicale, d'un violon ou d'une guitare, **Coline Linder**, auteur/compositeur articule ses textes autour de la féminité, du corps, des tranches de vie. Au triangle, au kayanm, et toutes sortes de percussions, **Oriane Lacaille**, chanteuse/percussionniste, apporte à la musique de **Titi Zaro**, les notes empreintes du métissage des grands voyages.

Entre chanson à texte et blues réunionnais, elles chantent la mémoire des peuples. Leurs racines s'emmêlent, leurs deux cultures (sépharade et réunionnaise) parlent du besoin de voyager par les mots et la musique.

Elles ont été lauréates 2007 du 3^e Tremplin de la chanson française organisé par l'Amja, la ville d'Angers et la SACEM.

Titi Zaro a joué en première partie de René Lacaille, Lo'Jo trio, Fantazio solo, Loïc Lantoin, Les Barbarins Fourchus et Lura.

Auteur - Compositeur : Coline Linder

Chant – percussions et clavier : Oriane Lacaille

Informations :

Association Culturelle de CORNÉ - ☎ 06 88 340 640

Réservations :

Maison de la Presse de Corné – Office de Tourisme Loire-Authion (St-Mathurin-sur-Loire), ☎ 02 41 57 01 82

Location FNAC, Carrefour, Magasin U, Géant au ☎ 0892 683 622 (0,34 €/mn)

Durée du spectacle : 1h30

Tarifs - plein : 10 € / réduit : 8 €



**Bouquins Passion,
la bibliothèque de
Corné.**

La bibliothèque est ouverte :

- le lundi de 16h30 à 18h00
- le mercredi de 16h00 à 18h00
- le samedi de 11h00 à 13h00

La cotisation par famille reste inchangée sur décision du Conseil d'Administration et est de 12€ pour l'année 2011.

Merci de penser à prendre ou à renouveler votre adhésion rapidement afin de nous permettre d'acheter de nouveaux livres.

En décembre, nous avons acquis quelques ouvrages et le bibliobus de la Bibliothèque Départementale de Prêt est passé. De nouveaux ouvrages sont à votre disposition, venez vite les découvrir !



Corné Basket



Gradins pratiquement pleins pour le match Handisport Angers – Caen organisé le 11 décembre au profit du Téléthon. Merci à tous ceux et celles, déjà applaudis par les joueurs,

qui ont assisté à ce match spectaculaire. L'initiative sera reconduite les prochaines années.

Corné Basket dispose d'un nouveau logo, beau et moderne. Nous le devons à une graphiste habitante de Corné : Jessy COUSSEAU (☎ 06 99 61 85 92).

La soirée Fouées, animée par l'orchestre « Les nuits blanches », aura lieu le **samedi 02 avril** à l'Espace du Séquoia.

Vous pouvez réserver vos places auprès de Jean-Marie Hervé ☎ 02 41 54 38 27.

Contacts :

Christophe Riché, président :
☎ 02 41 68 11 82
christophe.riche@laposte.fr

Françoise David, secrétaire :
☎ 02 41 45 27 92
fanfan.david@club-internet.fr

Site web du club: <http://comebasket.voila.net/>

Bilan Téléthon 2010



Nous tenons avant tout à remercier toutes les personnes (associations, bénévoles, commerçants, municipalité....) qui ont œuvré à Corné pour le Téléthon.

Puis, voici venu le temps des bilans : toutes actions menées à Corné ont permis de verser 1799,95 € à la coordination d'Angers. Les ficelles ont apporté 855 €, les diverses ventes (broderies, confitures, peluches....) 440,95 € et la soirée Handisport 504 €.

La soirée Handisport était organisée par le club de basket. Les personnes présentes ont été très impressionnées durant le match par l'adresse et le courage de tous les joueurs.

Nous avons parfois regretté le peu d'enthousiasme à participer aux réunions de préparation et faute de bénévoles nous avons reconduit le défi des ficelles qui est relativement facile à mettre en place.

Peut-on promettre de l'abandonner totalement ? Oui, si suffisamment de personnes viennent avec des idées nouvelles à la prochaine réunion qui aura lieu le **4 février à 20h** au 39 rue Royale et s'engagent à participer à l'organisation du Téléthon 2011.

Encore merci et rendez-vous les 2 et 3 décembre 2011 pour un grand élan de solidarité.

Bon Accueil

Le 13 décembre 2010, l'association Bon Accueil à procédé à l'élection de son nouveau bureau.

Sont élus :

- **Présidente d'honneur** : Madame Odile BROCHARD
- **Présidente** : Madame Monique CARON
- **Vice-président** : Monsieur Claude LEGROUX
- **Trésorier** : Monsieur Robert DEVAUTOUR
- **Vice-trésorière** : Madame Claudine CHOCAT
- **Secrétaire** : Monsieur Bernard ROGER
- **Vice-secrétaire** : Monsieur Michel BODIN
- **Membres actifs** : Mesdames Martine BARTHE, Eliane BENJAMIN, Denise CLAVREUL, Marie-Jo DENIAU.

Cette nouvelle équipe est heureuse de vous présenter ses meilleurs vœux pour 2011.

Association danse Fitness et Gymnastique

Les cours de Baby Gym



L'ADFGC propose depuis la rentrée des cours de Baby Gym pour les garçons et les filles de 3 à 6 ans.

Le samedi matin dans la salle annexe du gymnase de Corné.

Cette activité est très appréciée par les familles et les enfants. Ils sont initiés aux joies de la gymnastique avec du matériel pédagogique adapté et sécurisé (trampoline, petite poutre, structure en mousse, ballons sauteurs ...) et découvrent également l'expression corporelle en fin de cours.



Il reste encore quelques places dans les deux cours (45 euros pour une rentrée en Janvier) :

Pour les 3/4 ans de 10h15 à 11h

Pour les 5/6 ans de 11h à 11h45

Contact :

Valérie Le Strat

☎ 02 41 45 21 41 ou valerielestrat@orange.fr

JANVIER 2011

- ▶ **Mardi 25 janvier** : Espace du Séquoia à 20h30
Association culturelle : Cinéma «Potiche» de François OZON
- ▶ **Jeudi 27 janvier** : Vente Pot au feu
Association Séjours Classe de Découverte ASCD
- ▶ **Samedi 29 janvier** : 2 rue de la Croix Verte de 9h à 15h
Récréation : Atelier cuisine
- ▶ **Samedi 29 janvier** : Espace du Séquoia à 20h30
Les Bouillards - Théâtre « Tranches de Bluff »
- ▶ **Dimanche 30 janvier** : Espace du Séquoia à 15h
Les Bouillards - Théâtre « Tranches de Bluff »

Février 2011

- ▶ **Mardi 1 février** : Espace du Séquoia à 20h30
O.M.A : Soirée à thème
- ▶ **Samedi 5 février** : 2 rue de la Croix vertes de 9h à 15h
Récréation : Atelier cuisine
- ▶ **Samedi 5 février** : Espace du Séquoia à 20h30
Les Bouillards - Théâtre « Tranches de Bluff »
- ▶ **Dimanche 6 février** : Espace du Séquoia à 15h
Les Bouillards - Théâtre « Tranches de Bluff »
- ▶ **Samedi 12 février** : Espace du Séquoia à 20h30
Comité des Fêtes : Soirée St Valentin
- ▶ **Mardi 15 février** : Espace du Séquoia à 20h30
Association culturelle : Cinéma «Le nom des gens» comédie réalisée par Michel Leclerc avec Jacques Gamblin, Sara Forestier, durée 1h44
- ▶ **Samedi 19 février** : 2 rue de la Croix vertes de 9h à 15h
Récréation : Atelier cuisine
- ▶ **Samedi 19 février** : Vente de croissants et pains au chocolat
Association Séjours Classe Découverte ASCD
- ▶ **Dimanche 20 février** : Vente de croissants et pains au chocolat
Association Séjours Classe Découverte ASCD
- ▶ **Dimanche 20 février** : Espace du Séquoia à 12h30
Tennis de Table : Loto (14h00)
- ▶ **Lundi 28 février** : Mairie à 20h30
Conseil Municipal : vote du budget 2011

Mars 2011

- ▶ **Mardi 8 mars** : Espace du Séquoia à 20h30
Association Culturelle : cinéma, Raiponce, film d'animation, durée 1h41
- ▶ **Jeudi 10 mars** : Espace du Séquoia à 14h00
Bon Accueil : anniversaires du 1^{er} trimestre
- ▶ **Mercredi 16 mars** : Espace du Séquoia à 15h00
Goûter des aînés

- ▶ **Samedi 19 mars** : 2 rue de la Croix Verte de 9h00 à 15h00
Récréation : Atelier cuisine
- ▶ **Samedi 19 mars** : Espace du Séquoia à 20h30
Association Culturelle : Titi Zaro
- ▶ **Vendredi 25 mars** : Espace du Séquoia
Récréation : Soirée jeux
- ▶ **Samedi 26 mars** : Vente de fromages et saucissons
Association Séjours Classe de Découverte ASCD
- ▶ **Samedi 26 mars** : Boum et soirée crêpes
Association Séjours Classe de Découverte ASCD
- ▶ **Lundi 28 mars** : Mairie à 20h30
Conseil Municipal

Avril 2011

- ▶ **Samedi 2 avril** : 2 rue de la Croix Verte de 9h00 à 15h00
Récréation : Atelier cuisine
- ▶ **Samedi 2 avril** : Espace du Séquoia
Corné Basket : Soirée Fouées
- ▶ **Jeudi 14 avril** : Espace du Séquoia à 14h00
Bon Accueil : repas de printemps
- ▶ **Samedi 16 avril** : Place du Logis des Moines à 10h00
Carnaval
- ▶ **Samedi 16 avril** : 2 rue de la Croix Verte de 9h00 à 15h00
Récréation : Atelier cuisine
- ▶ **Samedi 16 avril** : Espace du Séquoia à 20h
Association Culturelle : spectacle (partenariat EMVLA)
- ▶ **Lundi 18 avril** : Mairie à 20h30
Conseil Municipal
- ▶ **Lundi 25 avril** : Espace du Séquoia à 14h00
Bon Accueil : loto ouvert à tous

Mai 2011

- ▶ **Dimanche 8 mai** : Place Jean Rolland à 9h45
Cérémonie commémorative
- ▶ **Samedi 14 mai** : 2 rue de la Croix Verte de 9h00 à 15h00
Récréation : Atelier cuisine
- ▶ **Samedi 21 mai** : Espace du Séquoia à 20h
Association Culturelle : SCENEFONIA
- ▶ **Samedi 28 mai** : 2 rue de la Croix Verte de 9h00 à 15h00
Récréation : Atelier cuisine

JOURNAL OFFICIEL DE CORNÉ

Directeur de la Publication : Jean-Claude LACHENY
 Equipe de réalisation : Commission Communication et Associations
 Crédit Photos : Mairie, Associations ;
 Mise en page et impression : Adim à Angers
 Distribution : Médiaposte ; Tirage : 1250 exemplaires
 Mairie : 52, rue Royale
 Courriel : contact@corne.fr ; d.jacquin-culturel@corne.fr
 Site internet : www.corne.fr